



## Conditions générales de réservation d'emplacements

- 1) Les réservations ne sont acceptées que pour un séjour minimum de deux semaines.
- 2) La redevance camping pour la totalité du séjour devra être acquittée le jour de l'arrivée, après la visite de l'emplacement. Aucun remboursement ne sera fait pour un départ anticipé ou une arrivée retardée.
- 3) Réservation définitive : elle n'intervient qu'après réception d'un acompte de 100,00 € + 20,00 € de droits de réservation et après confirmation écrite de la part du camping. Toute réservation est nominative et incessible.
- 4) En cas d'empêchement justifié et sous réserve d'en aviser la direction du camping au moins un mois avant la date d'arrivée, la réservation pourra être annulée, l'acompte sera alors remboursé, déduction faite des droits de réservation et des frais de retour de fonds.
- 5) En cas d'arrivée retardée et sans message de la part du campeur, la réservation sera automatiquement annulée et l'emplacement deviendra disponible le lendemain de la date initiale de réservation à 14h. L'intégralité de l'acompte reviendra à la direction du camping.
- 6) La direction se réserve le droit de mettre un terme à l'enregistrement des réservations en fonction de l'affluence et sans préavis. Elle demeure seule juge de l'acceptation ou du refus d'une réservation sans avoir à s'en justifier.
- 7) Taxe de séjour : 0,55 € par personne de 13 ans et plus et par nuit.